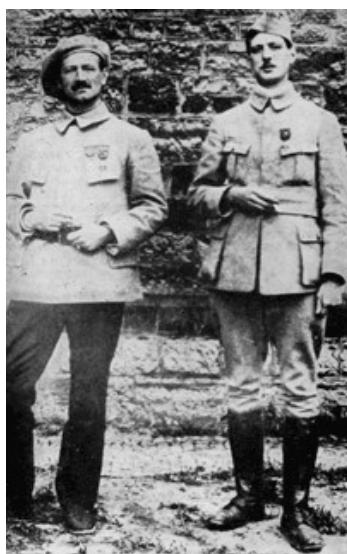


# DE GAULLE DU SOLDAT VISIONNAIRE AU THEORICIEN MILITAIRE



Entré 119e sur 221 à l'École militaire de Saint-Cyr en 1908, Charles De Gaulle en sort diplômé en 1912 et rejoint le 33e régiment d'infanterie à Arras où il se retrouve sous les ordres du colonel Pétain.



De Gaulle prisonnier en Allemagne

## Combiner l'aviation et la cavalerie blindée

Les unités motorisées exigent d'être éclairées très vite. Le renseignement adéquat est donc celui qui vient des airs. Dans des troupes qui procèdent par surprise et célérité, les avions seront, en toutes matières, non plus seulement des auxiliaires, mais de guides. [...] Par ailleurs, les troupes à terre, spécialement les cuirassées, recevront de l'aviation une aide précieuse quant à leur camouflage. Les fumées épanchées du haut des airs cachent en quelques minutes de vastes surfaces du sol, tandis que le bruit des machines volantes couvre celui des moteurs chenillés.

Charles de Gaulle, *Vers l'Armée de métier*, Berger-Levrault, 1934



Août 1914, le lieutenant de Gaulle affecté au 33e RI lors de la première guerre mondiale

## lettre écrite par de Gaulle en décembre 1918 :

« A l'immense joie que j'éprouve avec vous des événements, se mêle, il est vrai pour moi, plus amer que jamais, le regret indescriptible de n'y avoir pas pris une meilleure part [...]. N'avoir pu assister à cette Victoire, les armes à la main, c'est pour moi un chagrin qui ne s'éteindra qu'avec ma vie. »

*Comme les populations des régions occupées, les prisonniers de guerre français ont tardé à bénéficier d'une reconnaissance des souffrances qu'ils avaient endurées. Outre le soupçon sur les conditions exactes de leur capture, on suspectait qu'ils n'avaient pas connu la réalité de la guerre et qu'ils avaient aidé l'ennemi par leur travail.*



En 1939, lorsque la Seconde guerre mondiale éclate, le colonel de Gaulle est alors commandant des chars de la Ve armée. Il explique ici sa stratégie à Albert Lebrun, le président de la République.

## Une ligne Maginot inutile ?

« Il faut savoir que la ligne Maginot, quelques renforcements qu'elle ait reçus et qu'elle puisse recevoir, quelque quantité d'infanterie et d'artillerie qui l'occupent ou s'y appuient, est susceptible d'être franchie. C'est là d'ailleurs, à la longue, le sort réservé à toutes les fortifications ».

Colonel Charles de Gaulle, Memorandum du 26 janvier 1940